



## ACCUSE DE RECEPTION D'ORDRE DE TELEPAIEMENT

Ce document est généré électroniquement par le système.  
Pour vérifier son authenticité, vous pouvez flasher le QR Code apposé sur ce document.

Centre des impôts **Centre des moyennes entreprises Conakry 1** Date d'édition 12/02/2025

### 01 - IDENTIFICATIONS DU CONTRIBUABLE

Raison sociale	SOCIETE MT SOLUTION GUINEE SARL		
NIFp	369750369	Clé TVA	3J
Secteur d'activité	Construction		
Géolocalisation	Longitude : -13.71066 - Latitude : 09.51060		
Adresse	CONAKRY		
Quartier	ALMAMYA I		
Commune	KALOUM	Téléphone	624-39-87-97

### 02 - INFORMATIONS SUR LE PAIEMENT

Montant du paiement	20 976 189 GNF		
En toutes lettres	Vingt millions neuf cent soixante-seize mille cent quatre-vingt-neuf Francs guinéens		
Référence unique d'opération	TLP25021206173	Date de l'ordre	12/02/2025
Numéro de compte	010 004 7320019247 44		

### 03 - INFORMATIONS SUR LE COMPTE DESTINATAIRE

Libellé du compte	Compte RSI		
Etablissement bancaire	Banque Centrale de la République de Guinée		
Numéro du compte	001 XXX 2011000140 XX		

Le présent reçu constitue la preuve de l'enregistrement d'un ordre de télépaiement sur le portail eTax. Il atteste de la bonne réception de l'ordre de télépaiement par la Direction Générale des Impôts, qui prend la responsabilité de le transmettre à la banque concernée en vue de l'exécution du paiement. Il n'atteste aucunement de l'encaissement des sommes dues.

La quittance sera délivrée électroniquement sur l'espace eTax après constatation du paiement sur le relevé bancaire du receveur. La banque peut procéder au rejet du paiement si les informations transmises ou le provisionnement du compte bancaire à débiter ne sont pas suffisantes. En cas de rejet de l'opération, dès que celui-ci sera notifié par la banque à la Direction Générale des Impôts, le motif du rejet indiqué par la banque sera restitué sur le portail eTax et les montants concernés pourront être sélectionnés pour une nouvelle opération de paiement.

### 04 - SIGNATAIRES DE L'ORDRE DE PAIEMENT

Nom	Prénom	Date signature
ANDRE	CEDRIC HONORE SYLVAIN	12/02/2025

ARE2502121930923  
12/02/2025 11:28:05



## ANNEXE

05 - LISTE DES IMPOTS ET TAXES PRIS EN CHARGE PAR CE VIREMENT						
Référence	Type	Code	Nature d'impôt	Période	Montant	
DRO24122329264	Droits déclarés	RTS	Retenue sur les Traitements et Salaires	Décembre 2024	4 397 821	
REC25011637933	Pénalités de recouvrement	TVA	Taxe sur la valeur ajoutée	Décembre 2024	151 200	
REC25011637931	Pénalités de recouvrement	IMF	Impôt minimum Forfaitaire (toutes entreprises)	Année 2025	9 889 322	
REC25011637934	Pénalités de recouvrement	VF	Versement forfaitaire sur les salaires	Décembre 2024	416 915	
REC25011637932	Pénalités de recouvrement	RTS	Retenue sur les Traitements et Salaires	Décembre 2024	439 782	
DRO24122747314	Droits déclarés	TVA	Taxe sur la valeur ajoutée	Décembre 2024	1 512 000	
DRO24123061606	Droits déclarés	VF	Versement forfaitaire sur les salaires	Décembre 2024	4 169 149	
				<b>Total</b>	<b>20 976 189</b>	